RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

SCIENCES CITOYENNES

TABLE DES MATIÈRES

ÉDITORIAL 3

RÉORIENTER LA RECHERCHE 5
Politiques de recherche 6
Conventions de Citoyens et OPPRI 6
Horizon TERRE 7

RESPONSABILISER LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE 9
Alertes et expertise 10
Pour une recherche scientifique responsable 12

PRODUIRE UNE ANALYSE CRITIQUE DES TECHNOSCIENCES 13
Géo-ingénierie et manipulation du climat à grande échelle 14
Manipulation du vivant 14
Intelligence artificielle 14

RENFORCER LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE 15
Recherche participative 16
Boutiques des Sciences 19

SE MOBILISER AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE 20
Processus « Sciences – Sociétés - Démocratie » 21
Les réseaux de Sciences Citoyennes 21
Mouvements sociaux 22
Histoire d'une interpellation arbitraire 22
Festival Sciences en Bobines 22

INFORMER ET CONVAINCRE 23
Sites web et bulletins d'information 24
Initiatives soutenues par l'association pendant la crise sanitaire 25
Productions à propos de la pandémie 25
Expérimentations (re-)lancées en 2020 25
La communication au sein des différents groupes de travail 25
Rôle du GT Communication 25
Réseaux sociaux 25

ANIMER L'ASSOCIATION 26
Adhérents et donateurs 27
Groupe de travail « Fonctionnement de l'association » 27
Équipe 27

Les personnages illustrant le présent rapport ont été créés par Hermès Germé (https://hermesgerme.wixsite.com/).

ÉDITORIAL

Il est désormais coutume de dire que l'année 2020 a été une année « particulière », et Sciences Citoyennes n'y fait pas exception : comme partout, nos activités et notre fonctionnement ont été affectés par la pandémie de Covid-19. Nous avons dû nous adapter pour basculer nos réunions internes en visio-conférence et ré-organiser, voire annuler certains événements qui auraient dû avoir lieu en présentiel. Nous avons aussi essayé d'apporter nos réflexions et analyses au sujet de cette crise sanitaire qui a éclaté à la fin 2019 et nous touche encore en 2021.

Suite à la mise en place rapide du premier confinement et aux premiers ratés de la gestion de crise du gouvernement, le Conseil d'administration de Sciences Citoyennes a souhaité mettre en place un rendez-vous hebdomadaire pour réfléchir collectivement aux implications de la pandémie et du confinement. Soucieux·ses de prendre le temps de la réflexion et de garder un certain recul, les membres du Conseil d'administration ont d'abord cherché à identifier les publications et prises de positions sur la Covid-19 les plus pertinentes. Face à la boulimie des médias pour tout sujet relié à la Covid-19, il s'agissait de faire une sélection des articles qui s'intéressaient particulièrement aux aspects démocratiques de la gestion de crise et à la manière dont l'information scientifique était utilisée à des fins politiques. Une petite équipe de membres du Conseil d'administration a centralisé les articles jugés intéressants sur une page du Wiki de l'association consacrée à la pandémie de Covid-19. Quelques membres de l'association ont aussi suivi certaines réflexions sur la démocratie sanitaire, en se rapprochant d'un petit groupe d'universitaires demandant la mise en place d'un Grenelle de la Covid-19, vu comme la garantie d'une plus grande démocratie et d'une transparence accrue de la gestion de la crise.

En termes de revendications, Sciences Citoyennes a soutenu différentes initiatives de la société civile. Nous avons signé un certain nombre de tribunes critiquant la gestion de la crise et appelant à en tirer les leçons pour les décisions politiques futures. Parmi celles qui nous ont paru les plus importantes, on peut nommer la pétition « *Plus jamais ça !* » lancée par ATTAC et diverses organisations pour obtenir des mesures immédiates visant à endiguer la crise sanitaire, ainsi que des mesures de long-terme pour un « *Jour d'Après écologique, féministe et social* ». Sciences Citoyennes a aussi rejoint l'appel intitulé « *Se fédérer* » lancé par des universitaires, syndicalistes et militant·e·s de divers horizons. Notre association est également signataire, aux côtés de 61 organisations, d'une lettre à destination des institutions européennes et gouvernements nationaux, qui demande à ce que la recherche publique sur la Covid-19 fasse passer la santé avant le profit.

Quant aux productions écrites de l'association elle-même, elles ont été tardives car les membres de Sciences Citoyennes ne voulaient pas se lancer dans une analyse à chaud, qui aurait comporté de nombreux écueils. Certes, la pandémie a jeté un coup de projecteur sur la fabrique de la science médicale, ce qui nous donnait l'occasion de rappeler la nécessité d'une production de savoirs émancipateurs au service de l'intérêt général. Entre autres, la polémique autour de l'hydroxychloroquine a mis en avant les dessous politiques des controverses scientifiques. Mais notre association s'est laissée le temps d'une réflexion plus lente, pour éviter l'écueil consistant à analyser la crise sanitaire avec un prisme idéologique figé, sans chercher à se renouveler. En dehors de notre soutien à des revendications immédiates pour aider celles et ceux qui étaient touché.e.s le plus durement par la crise, et exiger des investissements suffisants dans la santé et la recherche médicale, l'association n'a publié que quelques articles et billets de blog au sujet de la Covid-19. Le texte qui synthétise le plus les réflexions de Sciences Citoyennes est l'article de Jacques Testart, intitulé « *La Covid, la science et le citoyen* », paru dans la revue *Les Possibles* à l'automne 2020. Un texte un peu plus général sur les savoirs scientifiques en temps de crise, rédigé par Jérôme Santolini, est paru dans la revue *S!lence* à la fin de l'année 2020. Mais notre analyse collective se poursuit en 2021, avec notamment des interrogations concernant les vaccins.

Nous avons aussi fait face à des défis importants pendant les confinements, notamment pour maintenir un lien social entre les membres de l'association, malgré la distance, la fatigue et la démotivation liées à une utilisation permanente des écrans et outils numériques. Pour tenter d'y remédier, notre chargée d'administration Marie Laot a lancé une initiative pour recueillir les témoignages et questionnements d'un grand nombre d'adhérent·e·s. Cette initiative, baptisée « *Sciences Citoyennes à cœur ouvert* », a donné lieu à un recueil partagé à l'ensemble des membres de l'association. Lors du deuxième confinement, Marie Laot a également animé bénévolement une séance hebdoma-

daire de yoga à distance, afin de nouer et conserver des liens entre les membres de l'association.

Par ailleurs, comme pour de très nombreuses organisations, beaucoup de nos projets ont été mis à mal. Sciences Citoyennes a dû annuler son édition 2020 du festival *Sciences en Bobines*, qui est normalement l'occasion d'organiser des projections de films dans toute la France chaque automne. La Covid-19 a freiné notre participation à des luttes et mouvements sociaux en cours, avec l'annulation de l'édition 2020 de l'*Université d'été des mouvements sociaux*. La crise sanitaire a aussi rendu difficile la mobilisation contre le projet de loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPR) du gouvernement, qui a été voté le 25 décembre. Mais l'année 2020 n'est pas seulement une année gâchée par la Covid-19, car nous nous sommes adapté.e.s tant bien que mal : c'est aussi une année qui a été particulièrement riche pour certaines de nos activités. Avec l'organisation de la *Convention Citoyenne pour le Climat* par le gouvernement, l'année 2019 avait mis sur le devant de la scène le thème de la démocratie participative, et avait été pour nous l'occasion de mettre en avant nos réflexions sur les Conventions de Citoyen·ne·s. Ce travail s'est amplifié en 2020 : le groupe de travail sur les Conventions de Citoyen·ne·s a été particulièrement actif et a notamment réussi à agréger plusieurs associations et acteurs·rices sensibles à ces questions dans une réflexion commune sur les principes démocratiques à défendre pour l'organisation de futures conventions. Nous avons lancé à l'automne 2020 une série de webinaires sur cette thématique, qui a rassemblé notamment des membres de l'*Observatoire des pratiques participatives en recherche et innovation* (OPPRI), de Démocratie Ouverte, d'Extinction Rebellion, ainsi que les organisateurs d'une pétition pour une Convention Citoyenne sur le Renouveau Démocratique. Cette dynamique est appelée à se poursuivre en 2021.

L'année 2020 a aussi été l'occasion de nous pencher sur notre fonctionnement interne et d'essayer de le rendre encore plus cohérent avec nos valeurs et convictions démocratiques. Un groupe de travail sur le fonctionnement de l'association a été mis en place par le Conseil d'administration, avec pour mandat de questionner certaines pratiques et de proposer des réformes à soumettre au vote par la suite. Ces travaux ont déjà débouché sur une modification des statuts votée lors de l'Assemblée générale extraordinaire de novembre 2020, mais d'autres propositions sont à venir pour l'année 2021.

Au final, une année indéniablement éprouvante, qui n'a cependant pas empêché Sciences Citoyennes de continuer d'avancer : notre association a passé le cap de ses 18 ans dans un contexte difficile, mais en s'appuyant sur l'expérience de ses membres les plus anciens et sur les forces vives apportées par de nouveaux et nouvelles adhérentes.

Aurore Grandin et Jacques Testart,
porte-paroles de l'association

RÉORIENTER LA RECHERCHE

POLITIQUES DE RECHERCHE

CONVENTIONS DE CITOYENS

HORIZON TERRE

RÉORIENTER LA RECHERCHE

POLITIQUES DE RECHERCHE

Nous avons mené plusieurs types d'action dans le cadre de la loi de programmation de la recherche (LPR).

- Nous avons effectué un travail de réflexion et de propositions d'évolution et de démocratisation de l'organisation de l'Enseignement supérieur et de la recherche (ESR). Nous avons porté ces propositions lors d'entretiens et réunions avec les différentes parties prenantes (gouvernement, Conseil économique, social et environnemental, syndicats, associations et collectifs de l'ESR). Ces interactions ont conduit à l'organisation et l'animation d'un séminaire à l'Assemblée nationale autour de la question : « Quelle organisation de la recherche et pour quels savoirs ? ». La captation vidéo de ce séminaire a conduit à un travail de synthèse des échanges et a alimenté notre plaidoyer sur les questions de l'organisation de l'ESR (les vidéos de la journée et le verbatim sont mis à disposition)
- Ce travail a conduit à l'élaboration de propositions précises reprenant le cadre des trois axes des groupes de travail sur la LPR (pilotage, métier, partenariat) mais en décentrant le propos pour mieux introduire la réflexion de Sciences Citoyennes sur les rapports Sciences/Politique). Nous avons effectué un travail de veille sur le processus législatif ; en maintenant une interaction continue avec députés et sénateurs. Cela nous a conduit à écrire, proposer et défendre une série d'amendements au projet de loi LPR[1]. Certains amendements ont été défendus en commissions et séances plénières à l'Assemblée nationale. Certains éléments de notre plaidoyer ont été intégrés au projet de loi.

Nous avons initié une réflexion sur la question de la désinformation scientifique et des enjeux politiques de l'information scientifique.

1. Voir les amendements proposés à l'Assemblée nationale et au Sénat.

- Dans le cadre des controverses autour de l'instrumentalisation politique des chaînes de vulgarisation scientifique et des mouvements sceptiques/zététiciens, nous avons organisé un apéro-débat autour du thème de la « défense de la Science », avec entre autres Stéphane Foucart et Sylvain Laurens. Ils ont publié peu après leur livre « Les Gardiens de la Raison » sur les nouvelles formes de désinformation et réinformation scientifique, micro-influenceurs, *Science Media Center*, citizen science… dont l'objectif est l'instrumentalisation de l'information scientifique au profit d'intérêts politiques et industriels (biotechnologies, phytosanitaires).
- Dans le cadre de la LPR, nous nous sommes justement mobilisés sur l'initiative de création d'un *Science Media Center* à la française (SMC). Nous suivions déjà depuis plusieurs mois les tentatives d'imposer en France une « Haute autorité de la culture scientifique », qui se sont concrétisées par la proposition d'un SMC français. Nous avons alerté sur les dangers d'une telle volonté de contrôle du discours scientifique via une série d'actions – tribunes, articles, réseaux sociaux, amendements… L'article dans *Terrestres* nous a permis de mettre en lumière les risques qu'une libéralisation/marchandisation de l'information scientifique fait courir sur les pratiques démocratiques, sur les interactions sciences/société, et sur la démarche scientifique elle-même.
- Cet épisode nous a incité à organiser rapidement un webinaire autour des enjeux politiques de l'information scientifique, en utilisant l'actualité du SMC pour évoquer les risques de désinformation scientifique. Ce webinaire, qui a réuni philosophes, journalistes, sénateur.rice.s, associations… a été un succès d'audience qui nous a conduit à creuser davantage cette thématique avec une série de trois séminaires prévus en 2021.

La crise de la Covid-19 nous a également amené.e.s à réfléchir à la place des savoirs scientifiques en temps de crise. Autour d'une veille active sur ce sujet et de débats – riches et animés – en interne, nous avons tenté de réfléchir collectivement à ce que pourrait apporter la réflexion de Sciences citoyennes sur ce sujet. Nous avons dans ce contexte écrit un article dans la revue *S!lence* qui pose une critique forte de la notion d'expertise et appelle à démocratiser les savoirs.

Dans le sillage des débats et mobilisations contre la loi LPR, nous avons été amené.e.s à participer à des échanges autour du thème « refonder l'ESR ». Nous avons ainsi pu clarifier le positionnement de l'association au travers d'une série de tribunes (*Mediapart*, *Politis*) et rendre publiques nos propositions lors du séminaire « Refonder l'ESR » organisé par Rogue ESR et le séminaire de Politique des Sciences de l'EHESS. Nous continuerons ce travail en 2021, notamment dans le cadre de l'Université d'été des mouvements sociaux.

À l'échelle des institutions européennes, l'année 2020 a été dédiée sur le plan de la recherche à la finalisation du programme cadre de recherche Horizon Europe et le lancement des projets d'investissement du « *Green New Deal* ». La marge de négociation étant désormais limitée sur ces programmes, l'activité de Sciences Citoyennes sur le sujet a été dédiée à un travail exploratoire de propositions alternatives, décrites plus loin dans le paragraphe Horizon TERRE.

CONVENTIONS DE CITOYENS ET OPPRI

L'année 2020 a été particulièrement riche pour le groupe de travail « Convention de Citoyens (CdC) » en dépit du contexte de crise sanitaire. Et pour cause, la Convention citoyenne pour le climat (CCC) a achevé ses travaux et, par voie de conséquence, nous avons poursuivi notre analyse critique de cette procédure. Nous avons également tâché de nous rapprocher d'autres structures et collectifs en organisant ou en participant à plusieurs we-

binaires. Enfin nous avons établi une liste de principes qui nous semblent incontournables pour la tenue de futures conventions.

Tribunes

Nous avons publié deux tribunes relatives à la CCC sur le site de *Mediapart*.

- *Convention Citoyenne sur le Climat – Emmanuel Macron face à ses engagements*[2] (23 juin 2020)

Au sortir de la CCC, cette tribune loue le travail effectué par les 150 citoyennes et citoyens tirés au sort malgré des failles méthodologiques dans la procédure elle-même. Elle invite également le Président de la République à honorer ses engagements.

- *Des Gaulois.e.s sans filtre ?*[3] (1er juillet 2020)

Cette tribune évoque le devenir des propositions des « 150 » après leur passage à la moulinette présidentielle et gouvernementale, revient sur quelques points méthodologiques à revoir et exhorte le pouvoir exécutif à agir.

Webinaires

Les liens créés avec les diverses organisations du groupe Convention Citoyenne pour le Climat de l'Inter-orga Climat ont permis la co-organisation d'un webinaire en juillet 2020 entre Extinction Rebellion et Sciences Citoyennes sur le thème « Assemblées citoyennes & Conventions de Citoyen.ne.s : regards croisés sur la CCC ». Nous avons également organisé un webinaire multi-acteurs le 15 octobre 2020 sur le thème « Quelle(s) convention(s) après la CCC ? » en présence d'associations, de syndicats, de représentants institutionnels, d'universitaires, de participants et d'organisateurs de la CCC.

Par ailleurs, Jacques Testart a été invité tout au long de l'année à participer à des webinaires sur ce thème dont celui organisé par des membres d'Attac le 9 décembre 2020 et intitulé « Convention Citoyenne pour le Climat et démocratie participative ».

Les grands principes pour de futures conventions

La fin d'année 2020 a été l'occasion pour le groupe de travail « Conventions de Citoyens » de faire valoir ses grands principes via l'élaboration d'une brochure explicative établissant ce que nous considérions comme des points d'accord et des manquements avec la CCC. Cette brochure[4] a été finalisée au début de l'année 2021 et donnera lieu à des travaux et des ateliers avec d'autres organisations impliquées sur le sujet.

Valorisation des travaux antérieurs

Grâce au travail de quelques adhérent.e.s volontaires, la conférence « Conventions de Citoyens, prenons la démocratie au sérieux » a été entièrement retranscripte et traduite en anglais, ce qui a permis de promouvoir les vidéos de la conférence en français et en anglais sur notre chaine Youtube :
@ https://www.youtube.com/watch?v=YxF82D6-ufg

N.B. Les actes de la conférence sont en cours de validation par les différents intervenants et intervenantes.

HORIZON TERRE

Une démarche ambitieuse a été lancée fin 2019 par Sciences Citoyennes, Ingénieurs sans Frontières et l'Atecopol : établir, sur la base d'une réflexion prospective initiale, un cahier de contre-propositions pour l'orientation de la recherche et la définition des sujets prioritaires des prochaines années, afin d'offrir une alternative concrète et crédible à opposer à l'agenda proposé par la Commission Européenne (Programme cadre Horizon Europe, qui débutera début 2021), lequel ne nous semble pas en mesure de répondre aux grands enjeux sociétaux et environnementaux contemporains.

Le processus de construction de cette proposition alternative, qui a été nommé Horizon TERRE (Tou.te.s Ensemble pour une Recherche Responsable et Engagée), s'est articulé autour de la constitution, avec des structures partenaires, de trois groupes thématiques intitulés respectivement : « Agriculture et alimentation », « Santé », et « Energie, Habitat et Mobilité ». Ces groupes ont réuni au total une quarantaine de chercheurs, d'acteurs associatifs et d'étudiant.e.s, invité.e.s à construire collégialement leurs propositions au cours de trois week-ends de réflexion et de travail.

Atelier Horizon TERRE à Villarceaux (janvier 2020)

Les restrictions liées à la pandémie ayant fortement perturbé le processus, seul le premier week-end a pu se dérouler tel qu'initialement prévu. Les rencontres suivantes ont dû se faire à distance, ou en effectif réduit.

Néanmoins, grâce à un travail à distance en parallèle et en plus des rencontres, les trois groupes ont pu remettre une copie à l'automne, et un document complet de 130 pages, organisé suivant les trois thématiques principales ainsi que des axes transverses, a été compilé en fin d'année 2020. En 2021, ce document sera soumis à consultation d'une centaine d'associations partenaires, en vue d'enrichir et d'améliorer la proposition initiale des comités. Une fois les retours de la consultation intégrés dans une proposition finalisée, cette dernière sera valorisée et médiatisée selon diverses modalités, y compris au travers de conférences scientifiques. Elle offrira un outil de plaidoyer à destination des acteurs de la recherche et des instances

2. https://blogs.mediapart.fr/association-sciences-citoyennes/blog/230620/convention-citoyenne-sur-le-climat-emmanuel-macron-face-ses-engagements
3. https://blogs.mediapart.fr/association-sciences-citoyennes/blog/010720/des-gauloi-se-s-sans-filtre
4. https://sciencescitoyennes.org/wp-content/uploads/2018/09/SC_CdC-CCC_Principes.pdf

décisionnelles, en vue de réorienter la politique nationale et européenne.

Atelier Horizon TERRE à Ligoure (juillet 2020)

Les annulations en rafale de l'année 2020 n'ont pas permis de faire connaître la démarche aussi largement que souhaité. Celle-ci a cependant été présentée par des acteurs du processus le 30 mai 2020, dans le cadre de la conférence internationale sur la Décroissance de Vienne (*Degrowth Vienna 2020: Strategies for Social-Ecological Transformation*) qui s'est déroulée en ligne.

RESPONSABILISER
LA RECHERCHE ET L'EXPERTISE

ALERTE ET EXPERTISES
RECHERCHE RESPONSABLE
POST-VÉRITÉ

ALERTE ET EXPERTISES

Maison des lanceurs d'alerte (MLA)

À l'origine de la création de la Maison des Lanceurs d'Alerte (MLA) lancée en octobre 2018, Sciences Citoyennes en partage depuis la co-présidence[5] avec Transparency International France, notre partenaire pour sa constitution. Après la pose des premières briques en 2019, l'année 2020 s'est avérée être l'année de la consolidation pour la MLA.

Logo de la Maison des lanceurs d'alerte

Si l'année 2019 a clairement montré que la MLA avait acquis la légitimité nécessaire pour intervenir auprès des acteurs institutionnels, il était nécessaire de renforcer sa visibilité auprès du grand public et des médias pour lui permettre d'avoir les moyens de remplir ses missions principales : accompagnement[6] des lanceurs et lanceuses d'alerte et traitement de leurs alertes, plaidoyer pour améliorer le droit d'alerte, formation des acteurs concernés (lanceurs et lanceuses d'alerte, organisations de la société civile, acteurs institutionnels et pouvoirs publics mais aussi entreprises, administrations et médias) et recherche. Sur les quatre axes formant son objet social, l'accent a été mis sur les deux premiers, compte tenu de l'urgence liée aux nombreuses demandes de soutien et au contexte législatif particulier sachant que la directive européenne sur l'alerte votée par les institutions européennes fin 2019 doit être transposée d'ici à décembre 2021.

Comme pressenti lors de sa création, la demande de soutien n'a fait que croître pour très vite occuper l'essentiel des forces de l'association. Ainsi, au 1er juillet 2020, plus de 200 demandes de soutien ont été reçues – en moyenne 12 nouvelles demandes chaque mois de juillet 2019 à juillet 2020. 111 lanceuses et lanceurs d'alerte sont encore en cours d'accompagnement.

Ce faisant, il s'agissait dans le même temps de structurer la MLA, de sécuriser son infrastructure numérique, de définir ses procédures internes de traitement des demandes reçues garantissant leur confidentialité – car seuls 29 % des alertes reçues sont publiques –, de mettre en place les différents types d'aide proposés, de peaufiner son organisation interne et d'assurer sa pérennité tout en maintenant son indépendance. La priorité restant le traitement des signalements reçus, sa capacité à octroyer la qualification de lanceur ou lanceuse d'alerte a été reconnue par le Conseil des Prud'hommes de Lyon dans le cas de l'affaire Denis Breteau licencié par la SNCF[7].

L'activité de plaidoyer a également occupé une large part de l'activité de la MLA[8], puisque suite au vote de la directive européenne sur l'alerte, il s'agit de s'assurer que sa transposition dans le droit national ne mette pas en péril l'acquis et permette d'améliorer la situation encore très précaire des lanceuses et lanceurs d'alerte. L'ouverture aux personnes morales et la sanction des « étouffeurs d'alerte » feront l'objet d'une attention particulière car actuellement le lanceur ou la lanceuse d'alerte ne bénéficie toujours d'une protection qu'*a posteriori*.

Au niveau institutionnel, la MLA a immédiatement été repérée comme un acteur essentiel[9]. Elle a par exemple largement contribué à la dernière recommandation du Conseil de l'Europe qui regroupe les propositions les plus avancées actuellement. Le plaidoyer de la MLA s'organise en coordination avec de nombreux partenaires en France et à l'international. Outre son adhésion au réseau international *WIN*[10] qui regroupe des organisations de soutien aux lanceuses et lanceurs d'alerte, elle s'est impliquée dans les coalitions européennes et françaises dans le cadre des débats sur la directive et sa transcription. Elle sera d'ailleurs en charge pour la France de la coordination du baromètre suivant la transposition de la directive[11].

Le 7 novembre 2020, lors de son Assemblée générale, la MLA a donc présenté un bilan foisonnant mais aussi de futurs chantiers à développer. Par exemple, parmi ses missions, compte tenu d'une équipe de taille encore modeste (2,7 équivalents temps plein), il reste à pérenniser l'activité de soutien psychologique et à développer l'ac-

5. Arnaud Apoteker représente Sciences Citoyennes à ce poste.
6. Accompagnement juridique, technique, psychologique, médiatique, financier et social.
7. Pour avoir dénoncé une passation de marchés potentiellement truquée entre la SNCF et IBM.
8. Voir la page « *Communiqués* » du site https://mlalerte.org
9. Elle a ainsi été contactée ou auditionnée par l'ensemble des organismes ou institutions travaillant sur l'alerte : Défenseur des droits, Commission Blandin sur les alertes en santé et environnement (cnDAspe), Conseil de l'Europe, Commission nationale consultative des Droits de l'Homme (CNCDH), etc. Elle a aussi été contacté par Sylvain Wasermann pour discuter de la proposition de loi de transposition de la directive qu'il a l'intention de déposer pour le compte du MODEM.
10. *Whisteblowing international network*, https://whistleblowingnetwork.org
11. Voir le « *Compteur en ligne pour suivre la transposition de la directive sur la protection des lanceurs d'alerte dans toute l'Europe* » sur le site https://mlalerte.org

compagnement social et financier. Enfin, son Collège des fondateurs ainsi que son Comité consultatif des Lanceurs d'alerte sont les deux dernières de ses instances à développer. La première a besoin de définir son rôle d'orientation de l'association et a vocation à accueillir de nouvelles organisations. La deuxième, en regroupant des lanceuses et lanceurs d'alerte, a pour but de permettre à la MLA d'analyser et d'améliorer ses pratiques d'accompagnement et de conseil.

Alter-EU

ALTER-EU (*Alliance for Lobbying Transparency and Ethics Regulation*) est un réseau informel en raison de la nature très hétérogène de ses plus de 200 membres (ONG, syndicats, associations de consommateurs,...). La coalition fait un travail de vigie et d'analyse, elle réussit à produire une documentation rigoureuse ainsi que des enquêtes en collaboration avec une pluralité de partenaires, tout en alertant les citoyens et les organisations de la société civile appelés à se mobiliser sur diverses causes d'intérêt général.

La diversité des membres et les impératifs d'une présence dans les instances européennes entraînent des différences de positionnement et expliquent une participation et un soutien de Sciences Citoyennes qui se font au cas par cas, en fonction de la compatibilité avec nos positions et avec nos axes de travail et missions.

Une différence fondamentale de positionnement porte par exemple sur la définition même du lobbying, ce qui a des conséquences dans l'action. Sciences Citoyennes refuse d'assimiler l'activité de plaidoyer dans l'intérêt général (ayant des moyens, des objectifs, des méthodes et une portée spécifiques) et l'activité de lobbying de groupes de pression. Les lobbyistes agissent au service d'intérêts particularistes et non en faveur de l'intérêt général. Assimiler plaidoyer et lobbying, c'estnotamment nier le rôle critique du citoyen, le rôle de ses représentants et des diverses procédures définissant la démocratie elle-même.

Nous avons choisi de garder une certaine distance pour ne pas avoir à nous inscrire dans le registre de lobbyistes. Et nous déplorons que la majorité des membres d'ALTER-EU aient assimilé les règles du jeu définies par les industriels pour brouiller les pistes et légitimer les pratiques de lobbying. Des façons de détourner la démocratie participative ont été inscrites déjà dans le Traité de l'Union européenne et dans celui sur son fonctionnement (le TFUE). Ce qui contribue au dévoiement de l'idée européenne dans un cercle vicieux dans l'intérêt des acteurs économico-financiers.

Le jeu de l'influence est gagné par celui qui aura su exploiter au mieux le système pour imposer ses intérêts. Or cela n'est pas notre vision du débat dans l'espace public politique, par un citoyen dont nous réaffirmons la définition capacitaire à travers le modèle rigoureux de participation et co-décision que sont les conventions de citoyens.

Sans distinction entre plaidoyer (*advocacy*) et lobbying, l'on ne peut pas réclamer légitimement une différence de traitement entre la voix des citoyens, telle que la porte Sciences Citoyennes avec ses maigres moyens, et la voix exprimée par des lobbyistes pour leurs clients.

Aussi, nous restons sur les mêmes positions consistant à communiquer, former, informer pour clarifier le champ sémantique autour du lobbying (vs plaidoyer) et permettre aux citoyens d'en identifier toutes les formes et les conséquences telles que conflits d'intérêt, expertise sous influence, alerte muselée.

Nous continuons de soutenir et relayer toutes les initiatives de la coalition ALTER-EU portant sur l'adoption de registres d'identification des lobbyistes - uniformes et obligatoires dans toutes les instances européennes - , qui détaillent toutes leurs activités d'influence, toutes les rencontres et les moyens utilisés par ceux-là pour canaliser la prise de décision vers les intérêts particularistes des multinationales et autres porteurs d'intérêts qui emploient lesdits lobbyistes, communicants, influenceurs.

Sciences Citoyennes relaie les analyses produites par nos partenaires du réseau ALTER-EU pour démasquer et critiquer des discours :

- promouvant des intérêts économiques
- entérinant ce particularisme devenu hégémonique qu'est le néolibéralisme par le biais d'un enchantement du productivisme technologique (la vague mais pas moins sacralisée «innovation» à étendre à l'échelle industrielle...) mystifié en réservoir de solutions à tout problème de l'Anthropocène
- diffusant la fable de l'auto-régulation des activités économiques, des codes d'éthique volontaires, donc sans contrôle ni sanction (ex. ébauches de réglementation en matière de responsabilité sociale, de santé publique et environnementale)

Nous soutenons, co-signons et diffusons de telles initiatives, de mêmes que les démarches protestant contre les formes de lobbying des multinationales des industries fossiles, par exemple, qui doivent assumer la responsabilité des conséquences de leurs activités.

ANSES

Depuis ses engagements en faveur de l'ouverture de l'expertise à la société, l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) a mis en place en 2011 et 2012 deux comités de dialogue « Radiofréquences et santé » et « Nanomatériaux et santé ». Sciences Citoyennes siège dans le comité Nanomatériaux, qui s'est réuni à deux reprises en 2020. Les échanges autour du registre R-nano, censé permettre la traçabilité des nanomatériaux en France ont montré la prise en compte des nombreuses critiques adressées au sein du comité par la société civile sur la fiabilité et l'ouverture de ce registre. L'étude juridique réalisée sous la supervision de Christine Noiville et de Stéphanie Lacour laisse apparaître de grandes marges d'amélioration que l'Anses semble vouloir pousser.

POUR UNE RECHERCHE SCIENTIFIQUE RESPONSABLE

La grande quantité de matières issues des colloques *Pour une recherche scientifique responsable* rend leur exploitation difficile en l'absence de temps dédié spécifiquement. Les vidéos des colloques restent cependant accessibles sur la chaine YouTube de Sciences Citoyennes ainsi que sur le site dédié. Deux synthèses ont été rédigées, l'une réalisée par Rémi Barré, adhérent de Sciences Citoyennes, dans la revue *Natures Sciences Sociétés*, l'autre rédigée par Catherine Bourgain, Pierre Calame et Isabelle Stengers, en cours de finition. Les verbatims de chaque intervention doivent désormais être relus par chacun.e des intervenant.e.s. Un projet d'ouvrage sur le même thème, sous la plume de Catherine Bourgain, administratrice de Sciences Citoyennes, est en cours avec les éditions ECLM. Enfin, c'est un titre proche qui a été retenu pour un article récent dans le journal *Resolis*, donnant à voir la réflexion actualisée de l'association sur le sujet.

PRODUIRE
UNE ANALYSE CRITIQUE DES TECHNOSCIENCES

GÉO-INGÉNIERIE
MANIPULATION DU VIVANT
INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

PRODUIRE UNE ANALYSE CRITIQUE DES TECHNOSCIENCES

GÉO-INGÉNIERIE ET MANIPULATION DU CLIMAT À GRANDE ÉCHELLE

Au regard de la charge d'activité de l'association et de ses membres, il avait été convenu que le groupe de travail géo-ingénierie se mettrait en dormance sur l'année 2020. Sans développer de nouvelles analyses ou activités, le GT a néanmoins répondu à des sollicitations extérieures sur la question de la manipulation du climat. Ainsi, à la demande de la Confédération Paysanne, nous avons participé à une formation interne de ses membres au cours d'une journée portant sur les enjeux du dérèglement climatique (10 février 2020). Nous sommes spécifiquement intervenus sur l'enjeu de la capture et séquestration du carbone, et de ses implications pour les sols et terres agricoles.

MANIPULATION DU VIVANT

Forçage génétique

Le forçage génétique prend de plus en plus de place dans divers domaines que ce soit en agriculture, en santé humaine mais également dans les politiques de conservation développées par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

Les dernières années ont été marquées par la première étape de lâchers expérimentaux de moustiques au Burkina Faso dans un but d'éradication du paludisme, soutenue par Bill Gates. Cette première phase de lâcher devrait être suivie de lâchers de moustiques modifiés par forçage génétique en plein champ alors que la recherche sur ces technologies est très controversée.

Le groupe de travail « Manipulation du vivant » s'est réuni à ce sujet, ce qui a été suivi d'une intervention de deux membres de Sciences Citoyennes dans un séminaire « Promesses et périls du forçage génétique » co-organisé avec Save our seeds, France Nature Environnement, la Confédération Paysanne, ETC Group pour regrouper les différents acteurs internationaux autour du forçage génétique : une intervention portant sur les impacts potentiels de ce mode de lutte contre le paludisme et l'autre sur les enjeux dans l'utilisation de cette technologie dans la conservation.

Projet « Agriculture: Which way forward? »

Par ailleurs Sciences Citoyennes s'est engagée dans le programme d'ETC Group « *Agriculture: Which way forward?* » à la fois en qualité de membre du comité de pilotage et en tant que panéliste, un de nos administrateurs étant engagé dans ces réflexions. Les résultats de ce travail verront le jour courant 2021.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le GT Intelligence artificielle a été plus ou moins mis en sommeil en 2020 et son activité s'est « limitée » à un travail de veille réduit. Pour autant la mise en ligne de vidéos et de podcasts (voir plus loin) est prévue courant 2021.

RENFORCER
LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE

RECHERCHE PARTICIPATIVE
BOUTIQUES DES SCIENCES

RENFORCER LE TIERS-SECTEUR SCIENTIFIQUE

De nombreuses initiatives et expérimentations engagées par les acteurs de la société civile non marchande nous indiquent que beaucoup gardent en tête le slogan « On ne lâche rien » face à l'urgence climatique, aux dérives liberticides et à la situation sanitaire exceptionnelle. Ces démarches sont rendues possibles parce que ces acteurs possèdent des savoirs utiles pour faire face aux défis socio-environnementaux actuels et elles permettent de produire de nouveaux savoirs nécessaires à l'identification des solutions. C'est pour favoriser l'émergence et la reconnaissance des savoirs détenus par ce tiers-secteur scientifique que Sciences Citoyennes a poursuivi en 2020 un certain nombre d'activités déjà engagées et en a initiées d'autres. Cette partie du rapport vise à les présenter.

RECHERCHE PARTICIPATIVE

Plaidoyer pour renforcer le tiers-secteur scientifique

Communication et brochure sur le tiers-secteur scientifique

Sept ans après la publication du rapport de Sciences Citoyennes faisant toujours référence « *La recherche participative comme mode de production des savoirs, un état des lieux des pratiques en France* », le groupe de travail sur le tiers-secteur scientifique a décidé de publier une nouvelle brochure : quelle est la définition du tiers-secteur scientifique ? Comment et pourquoi le renforcer ? Quels exemples concrets et vivants du tiers-secteur scientifique ? Cette brochure publiée à l'automne 2020 servira d'outil de référence pour le plaidoyer de l'association. On peut la télécharger ici :
@ https://sciencescitoyennes.org/brochure-tiers-secteur-scientifique/

L'association a également renforcé la communication dans cet axe de travail en mettant à jour la page du site regroupant des contenus de référence sur le tiers-secteur scientifique :
@ https://sciencescitoyennes.org/rptextescontenusreference-2-2/

Une nouvelle page regroupant des vidéos sur le tiers-secteur scientifique a également été créée :
@ https://sciencescitoyennes.org/videos-tiers-secteur-scientifique/.

Plaidoyer régional en faveur du tiers-secteur scientifique

De plus, en perspective des élections régionales (prévues initialement en mars 2021, et finalement reportées), le groupe de travail a rédigé un courrier à destination des élus vice-présidents de régions en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche et des élus aux Conseils économiques, sociaux et environnementaux régionaux (CESER). Nos demandes concernent le soutien financier et institutionnel à la recherche participative, aux boutiques de sciences, et à l'orientation de la recherche démocratisée et alternative grâce aux scénarios de recherche alternatifs développés dans le projet Horizon TERRE. L'ensemble des adhérent.e.s de l'association ont été invité.e.s à participer et à porter la campagne.

Valorisation et diffusion de la recherche participative

Vers une formation à la recherche participative

En réponse à la demande croissante des chercheur.e.s et des associations pour être formé.e.s à la recherche participative, Sciences Citoyennes a travaillé à l'élaboration d'un programme de formation qui pourrait être dispensé dans diverses universités, écoles doctorales, ou lors de séminaires.

Appel à projets Écosociétés à l'EHESS

Le Parcours de Master « Études environnementales » de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), l'association Sciences Citoyennes et le journal *Reporterre* se sont associés, grâce à un financement de la Fondation Charles Léopold Mayer – FPH, pour créer en 2020 un dispositif expérimental novateur de soutien à la formation et la recherche participative entre l'EHESS et des organisations de la société civile à but non lucratif – appelé « Écosociétés »[12].

Plaidoyer pour la recherche participative

Le plaidoyer de Sciences Citoyennes pour le soutien et le développement de la recherche participative passe également par des interventions et par la participation à divers évènements. Par exemple, Aude Lapprand et Charlotte Coquard ont présenté le rôle du tiers-veilleur et ses questionnements en termes d'institutionnalisation à la Journée d'Étude « Les recherches participatives face à l'institutionnalisation » organisées au LISIS en septembre 2020. Les journées de la recherche scientifique de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie prévoyaient un atelier sur la recherche participative qui a dû être reporté pour cause de pandémie. Sciences Citoyennes comptait également participer aux Assises du Tiers Secteur de la Recherche, qui ont aussi été reportées.

Des membres de Sciences Citoyennes ont publié un article sur la recherche participative pour la transition écologique dans la nouvelle revue *Germinal*, et ont vu leur proposition d'article accepté pour un numéro spécial dans la revue *Technologie et Innovation*, à paraître en 2022.

12. https://sciencescitoyennes.org/ecosocietes-ehess/

Aude Lapprand, est également l'auteure d'un article intitulé Pour une co-construction des savoirs, publié dans le n°140 de la revue *Culture et Recherche* pour son numéro « Recherche culturelle et sciences participatives ». Elle y décrit les enjeux politiques et démocratiques de la recherche participative et de la co-construction des savoirs, portés par l'association depuis 2002[13].

Enfin, la bataille menée par Sciences Citoyennes dans le cadre de la Loi de programmation de la recherche (cf. ci-dessus) a porté sur le soutien à la recherche participative, et notamment en faveur de l'homogénéisation et la définition des termes. En effet, le projet de loi au Sénat mentionnait les termes de recherche participative, recherche citoyenne, sciences citoyennes… L'association est convaincue de l'importance de la clarté sémantique pour une clarté politique et une réelle ambition de co-production des savoirs.

Des outils pour le développement de la recherche participative

Animation du dispositif « CO³. Co-Construction des Connaissances »

Dans le cadre du marché public qu'elle a remporté, notre association a repris son activité d'animation du dispositif CO³ qu'elle avait mené en 2018-2019 lorsqu'elle avait participé à la création du dispositif multi-bailleur[14].

Elle a soutenu le fonctionnement des deux instances du dispositif CO³ (Comité de pilotage ; Comité d'orientation scientifique pluraliste) et organisé un atelier le 9 avril 2020 avec les porteurs de projets et tiers-veilleurs de l'appel à projets de recherche 2018. Elle a également assuré des échanges avec l'ensemble des parties prenantes (instances, porteurs de projets, tiers-veilleurs) et produit différents documents supports pour le fonctionnement du dispositif (termes de référence du dispositif tiers-veilleur ; modèle de rapport pour les tiers-veilleurs ; synthèse de l'atelier du 9 avril 2020…).

Sciences Citoyennes a contribué au processus d'écriture du texte du 3e appel à projets de recherche CO³ qui s'est engagé à la fin de l'année 2020 avec l'objectif, pour les bailleurs du Comité de pilotage, de pouvoir lancer l'appel à projets de recherche en janvier 2021.

Pour une plateforme en ligne de la recherche participative

En 2016, Sciences Citoyennes, sous la coordination de Cyril Fiorini, avait publié une étude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme en ligne de la recherche participative. En 2020, du fait de la pandémie mais plus généralement du besoin d'échanges et de capitalisation des mondes de la recherche participative, l'association Sciences Citoyennes a travaillé sur une proposition de développement d'une telle plateforme. Elle organisera notamment un atelier sur ce thème avec les acteurs de la recherche participative lors de l'École thématique sur la Co-creation organisée par l'association bruxelloise *Confluences* en mars 2021.

Note sur le rôle de tiers-veilleur pour l'accompagnement à la recherche participative

Depuis 2016, Sciences Citoyennes développe, avec le soutien de la Fondation de France un modèle d'accompagnement à la recherche participative dénommé « Tiers-veilleur », dans le prolongement des tiers-veilleurs du programme REPERE. Plusieurs salarié.e.s de Sciences Citoyennes ont directement expérimenté le rôle de tiers-veilleur (notamment au sein de trois projets de recherche participative soutenus par la Fondation de France et dans le cadre du projet RESP'HAIES, cf. ci-dessous). De plus, un séminaire tenu en 2018 et des premiers retours d'expériences des tiers-veilleurs de CO³ (cf. ci-dessus), avec le soutien du Conseil scientifique Tiers-veilleurs, ont permis à l'association de publier en 2020 une *Note sur l'accompagnement de la recherche participative*, visant à exposer la raison d'être du dispositif tiers-veilleur, à relater quelques expériences d'accompagnement de la recherche participative et à proposer des premières recommandations sur les missions et le cadre d'action du tiers-veilleur[15].

Projet européen TeRRIFICA

TeRRIFICA[16] est un projet européen soutenu par le programme cadre européen Horizon 2020, qui a débuté en 2019. Le consortium de huit partenaires européens (dont Sciences Citoyennes fait partie), a pour objectif de développer la co-construction dans six régions pilotes – en Allemagne, Biélorussie, Espagne, France, Pologne et Serbie – afin de développer des plans d'actions locaux d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Coordination de l'axe « co-création et engagement »

Sciences Citoyennes est en charge d'animer le « Workpackage » sur la co-création et l'engagement des parties prenantes. Nous organisons donc des échanges mensuels entre les régions pilotes des différents pays européens, mais également des réunions de soutien et d'échange sur la facilitation à la co-création – nommées « Helpdesk meetings » - environs tous les trois mois. Ces réunions sont l'occasion d'approfondir des dimensions particulières de la co-création – comme l'adaptation du projet à la Covid-19, ou encore l'enjeu de la communication bi-directionnelle dans la co-création – avec l'apport du regard d'experts de la co-création en Europe – comme des porteurs de projets, de bailleurs, d'accompagnatrices du programme Co-Create en Belgique, d'une experte de la co-création du CNRS ou encore des partenaires du projet européen Siscode.

Dans cet objectif d'instaurer un processus itératif et réflexif, Sciences Citoyennes contribue aux actions d'évaluation (traduction et réponse aux questionnaires par

13. https://sciencescitoyennes.org/pour-une-co-construction-des-savoirs/
14. Voir https://sciencescitoyennes.org/un-nouveau-dispositif-de-soutien-a-la-recherche-participative-co3/
15. https://sciencescitoyennes.org/note-tiers-veilleur/
16. Territorial Responsible Reasearch and Innovation Fostering Innovative Climate Actions : https://terrifica.eu

exemple, contribution au *Policy Brief* pour émettre des recommandations à la Commission européenne) et facilite l'apport des évaluateurs au Helpdesk afin d'établir un processus d'évaluation en boucles (« feedback loop process »).

Le pilotage de Sciences Citoyennes s'est traduit également par l'animation de sessions sur le Helpdesk et l'animation créative en ligne d'activités de co-création lors des séminaires du consortium.

Communication

L'association contribue à la communication du projet en interne et envers l'extérieur. Tout d'abord, Sciences Citoyennes a produit une page dédiée à TeRRIFICA sur son site[17] et a renforcé sa communication sur le projet et l'outil de carte collaborative du projet (Climatoscopie[18]) envers ses adhérent.e.s et soutiens via plusieurs lettres d'informations.

Afin de rendre les résultats du projet TeRRIFICA plus facilement appropriables, Sciences Citoyennes a produit une synthèse du livrable « Guide on co-creation » qui regroupe des recommandations pour faciliter la co-constuction en recherche participative[19].

17. https://sciencescitoyennes.org/terrifica/
18. http://climatoscopie.terrifica.eu
19. https://terrifica.eu/resources/project-outcomes/

Sciences Citoyennes a également présenté le projet et son approche de la facilitation de la co-création via le rôle de tiers-veilleur à travers la newsletter de TeRRIFICA mais aussi lors de plusieurs évènements :

- lors de la conférence *GUNI International Conference on SDGs : Higher Education and Science Take Action*, Norbert Steinhaus a présenté le travail de Sciences Citoyennes dans la région pilote française[20].
- lors de la session « Citizens safeguarding the environnement » à la conférence « *European Week of Regions and Cities* » le 8 octobre, la vidéo de la session se trouve ici : @ https://euregionsweek2020-video.eu/video/citizens-safeguarding-the-environment

Animation de la région pilote Bretagne, Normandie et Pays de la Loire

Dans le cadre du projet TeRRIFICA, Sciences Citoyennes assume le rôle de tiers-veilleur de la région pilote française en Bretagne, Pays de la Loire et Normandie. Notre objectif est d'une part de faciliter la collaboration multi-acteurs dans ces territoires pour développer des plans d'action d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, et plus particulièrement de faciliter la co-construction dans un projet spécifique de recherche participative sur les haies (cf. ci-dessous le paragraphe « RESP'HAIES »).

Sciences Citoyennes a invité largement à la contribution de toutes et tous à la carte collaborative Climatoscopie[21], notamment via un partenariat avec la plateforme Transiscope et une action sur les réseaux sociaux à l'occasion de la COP26 reportée cette année. Sciences Citoyennes a également créé des liens avec des acteurs des mouvements sociaux et du territoire de la région pilote (notamment les lycées agricoles), en vue d'organiser des activités de co-création et une université d'été.

20. Voir http://www.guninetwork.org/files/guni_international_conference_on_sdgs._higher_education_and_science_take_action._summary_report.pdf
21. http://climatoscopie.terrifica.eu

RESP'HAIES

Tel qu'indiqué précédemment, deux salarié.e.s de Sciences Citoyennes sont également tiers-veilleurs au sein du consortium du projet RESP'HAIES – un projet de recherche participative financé par le ministère de l'Agriculture, réunissant associations, bureaux d'études, coopératives, chercheuses de l'INRAE, chercheurs de l'Université de Caen et professionnels de la formation agricole, afin de produire des connaissances sur les haies pour la résilience et la performance des exploitations agricoles. En tant que tiers-veilleur, Sciences Citoyennes participe aux comités de pilotage mensuels, et contribuent aux rencontres.

Afin de mieux diagnostiquer en profondeur les besoins de co-construction des différents partenaires du projet, Sciences Citoyennes a conduit huit entretiens avec la quasi totalité des partenaires, selon une grille semi-directive pré-établie. Une note synthétisant les observations et recommandations des tiers-veilleurs a été ensuite présentée à l'ensemble des partenaires.

Lors du séminaire de terrain organisé en juillet en Bretagne pour aller à la rencontre de projets étudiant l'impact des haies sur la biodiversité, les tiers-veilleurs ont proposé des méthodologies participatives et des points de travail pour faciliter la co-construction lors du séminaire. Les observations ont également été restituées via une synthèse communiquée à l'ensemble des partenaires.

Retrouvez plus d'informations sur le site de Sciences Citoyennes :
@ https://sciencescitoyennes.org/resphaies/

BOUTIQUES DES SCIENCES

Réseau international des Boutiques des Sciences (Living Knowledge)

L'actualité 2020 du réseau international des BdS a été perturbée par la pandémie. Tous les deux ans, à tour de rôle, un des membres du réseau se charge de l'organisation d'une conférence internationale qui rassemble des centaines de participants des cinq continents. Sciences Citoyennes contribue en participant à l'*International Advisory Board* dont le rôle est d'évaluer les propositions de présentations reçues. Initialement prévue à Groningen aux Pays-Bas en juin 2020, la conférence a été initialement reportée à la même période en 2021, mais la situation ne s'améliorant pas, nous avons décidé d'une part d'organiser la conférence 2021 en visioconférence du fait des incertitudes qui perdurent, et d'autre part de reporter la tenue en présentiel à Groningen à 2022, voire 2023. Il s'agit maintenant de vérifier si les auteur.e.s des propositions soumises souhaitent maintenir leur atelier, l'amender ou bien l'annuler. Un partage d'expériences de nos activités dans ce cadre exceptionnel sera bien évidemment également au programme.

Réseau francophone des Boutiques des Sciences

Le réseau francophone continue de s'étoffer mais faute de financement et de temps dédié, ses activités en tant que réseau restent pour le moment très limitées, à l'instar du site du réseau (https://boutiquedessciences.net) qui est en ligne mais dans une version extrêmement minimale et inadéquate. Il est en effet prévu que les BdS de chaque continent qui le souhaitent aient une partie qu'elles animent, que des outils et ressources y soient publiés, qu'un agenda commun y soit partagé. Ce chantier est remis à 2021. Sciences Citoyennes joue un rôle d'animation qui pour le moment est malheureusement très peu assumé.

Réseau français des Boutiques des Sciences

Le réseau français des BdS est constitué pour le moment des BdS de Lille, Lyon et Montpellier, ainsi que de Sciences Citoyennes. Nous avions prévu d'organiser des rencontres au cours de l'année 2020 dans chacune de ces villes, suivies d'une rencontre nationale à Paris dans le but d'améliorer la visibilité des BdS au niveau régional et national. De nouveau, la pandémie a totalement remis en cause notre planning. L'ensemble de ces rencontres a donc dû être déprogrammé en attendant qu'il soit possible de les proposer en présentiel.

Cela dit, en attendant et du fait que la BdS de Lyon a démarré un travail sur l'évaluation des impacts de son action, nous avons co-organisé un atelier en visio-conférence sur ce thème en septembre 2020 avec les contributions d'autres partenaires (notamment du réseau francophone, de l'ALLISS, etc.) travaillant sur l'évaluation des processus participatifs. Cet atelier qui a réuni une trentaine de personnes a permis d'explorer les enjeux de ces démarches d'évaluation, leur faisabilité mais aussi les limites de cet exercice. Ce travail réflexif très précieux pour chacun de ces acteurs a été envisagé comme le début d'un processus d'échanges au-delà du seul cercle des BdS. Une session sur ce thème devait avoir lieu lors des Assises du tiers-secteur de la recherche, mais l'événement prévu en novembre 2020 a également été reporté, toujours pour la même raison.

Par ailleurs, Sciences Citoyennes participe toujours aux réunions du Conseil Scientifique et d'Orientation de la BdS de Lille qui a vu sa situation se stabiliser suite à son intégration dans l'Université de Lille.

Enfin, notons que l'amendement que nous avons porté introduisant les BdS dans le rapport annexé a été miraculeusement maintenu dans la LPR[22] :

- 234 - (…) Les actions suivantes seront lancées dans les premières années de la LPPR : (…)
- 237 - développer les dispositifs d'interface Sciences-Société telles que les Boutiques des Sciences ;

Plaidoyer pour une Boutique des Sciences parisienne

Suite à des premiers contacts prometteurs, Sciences Citoyennes a soumis début 2020 une proposition de création d'une Boutique des Sciences parisienne à la Ville de Paris. Les élections dans un contexte de confinement ont retardé ce chantier. La question de l'extension dès le départ de son périmètre à la région Île-de-France reste posée.

22. http://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b3533_texte-adopte-commission

SE MOBILISER
AVEC LA SOCIÉTÉ CIVILE

PROCESSUS SSD
RÉSEAUX
MOUVEMENTS SOCIAUX
SCIENCES EN BOBINES

PROCESSUS SSD « SCIENCES – SOCIÉTÉS - DÉMOCRATIE »

Avec nos partenaires – Global Chance Citoyennes, Initiative pour un autre monde (IPAM), Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (AITEC) - nous avons poursuivi la démarche sur «Sciences Sociétés Démocratie», avec comme objectif un renforcement de l'alliance entre les scientifiques et les mouvements. Nous visons :

- le renouvellement de la pensée scientifique confrontée aux révolutions philosophiques de l'écologie et des nouvelles technologies ;
- l'évolution de l'expertise confrontée au choix entre la démarche scientifique et le marché ;
- l'approfondissement de la démocratie par rapport au pouvoir de l'expertise.

Nous avons formulé un plan de travail en phases, dont une première, maintenant terminé, a consisté en une série d'entretiens avec avec une trentaine d'acteurs-clés du monde de la recherche et de la société civile (!! lien vers liste avec bios), des jeunes et des moins jeunes, des militants ainsi que des non militants engagés pour la démocratie, des scientifiques, des salaries d'ONGs, des journalistes ou des philosophes.

Les entretiens portaient sur le trajectoire personnelle et les engagements du sujet de l'entretien, sur l'analyse critique de la situation actuelle du rapport entre sciences, sociétés et démocratie. Ces entretiens ont été transcrits, puis synthétisé, pour en extraire des leçons - positives et négatives - de leurs expériences très divers et riches.

Dans une deuxième phase de notre travail, maintenant en cours, nous avons identifié trois pistes de travail prometteuses en vue des perspectives futures :

- La place du droit dans les mobilisations ;
- L'expertise et la décision publique;
- Un ensemble d'enjeux portant sur la communication, l'intelligence artificielle, la post-vérité, l'internet et le numérique.

Pour le premier thème - la judiciarisation - nous avons rassemblé un groupe de travail composé de juristes et de militants. Le résultat prendra la forme d'un cycle de webinaires qui se tiendra du 16 mars au 8 avril 2021.

Le travail du groupe «expertise» a commencé en fin d'année 2020. Nous sommes dans les premières phases de travail, et nous avons identifié quelques pistes mais la structuration de l'activité et la nature des événements publics qui en résulteront n'a pas encore été identifié :

- Les experts, leur histoire, leur rôle actuel dans les rouages de la décision publique, leur identité
- Comment insérer l'expertise multiple dans le débat public ?
- Comment institutionnaliser les expertises multiples ? Comment soutenir la partie «contre» dans les expertises multiples ?
- Expertises multiples dans les médias : comment communiquer avec les citoyen.nes ?
- Comment introduire les expertises multiples dans le face à face « industrie-élus » ?

Pour le moment, le travail n'a pas commencé sur la troisième piste «communication et numérique».

Chaque groupe de travail développera des modes de rendus de leur travail - des «livrables» - adaptés à leur contenus et aux personnes et organisations pour qui ceux-ci seraient utile. Ces outils pourraient avoir un support papier ou électronique. Nous envisageons la réalisation de vidéos pour les sujets qui se prêtent à cette forme de communication.

En complément de ces outils de communication, nous organiserons un colloque de conclusion, rassemblant l'ensemble des thèmes de travail. Nous avons l'accord d'un éditeur pour publier les actes.

LES RÉSEAUX DE SCIENCES CITOYENNES

CRID

L'essentiel de notre activité avec le CRID s'est faite via la préparation de l'Université d'été qui était prévue à Nantes en août 2020 et via l'Inter-orga Climat (voir plus bas). Il est bon de rappeler que le CRID compte parmi les structures fidèles pour valoriser et promouvoir nos activités, notamment le processus « Sciences – Sociétés - Démocratie » dans lequel nous sommes particulièrement investis.

Collectif des Associations Citoyennes (CAC)

Sciences Citoyennes est administrateur du Collectif des Associations Citoyennes depuis quelques années. Nous contribuons donc régulièrement aux CAs du Collectif et faisons le lien entre nos activités respectives. Au cours de l'année 2020, l'expertise développée par Sciences Citoyennes sur les Conventions de Citoyens a régulièrement été partagée, afin de porter une réflexion collective sur le renouveau démocratique au sein de ce riche collectif d'associations.

ENSSER

ENSSER est très impliquée sur des sujets qui nous sont importants, en particulier le forçage génétique et les questions soulevées par l'évaluation des OGM et la réglementation des «nouveaux OGM». Ces questions entrent

complètement dans le cadre des travaux du GT manipulation du vivant. Arnaud Apoteker représente notre association au sein de ce réseau et a notamment participé à l'organisation d'une série de webinaires au cours de l'année 2020[23].

Inter-orga Climat

Edgar Blaustein a représenté notre association au sein de l'inter-orga Climat (collectif d'une vingtaine d'associations coordonné par le CRID). Ces réunions ont été l'occasion pour notre association de faire valoir nos positions sur la CCC et nos travaux sur les conventions de citoyens. Nous avons convié ce collectif à l'ensemble de nos webinaires sur ces questions.

MOUVEMENTS SOCIAUX

En 2020, Sciences Citoyennes s'est investie dans l'organisation de l'édition 2020 de l'Université d'été des Mouvements Sociaux et des Solidarités, reportée en août 2021 en raison de la pandémie et l'annulation de l'Université de Nantes qui devait prêter ses locaux. Les administrateur.trice.s et salarié.e.s de Sciences Citoyennes ont travaillé avec des organisations partenaires pour porter des ateliers sur les risques industriels, sur les États Généraux des Sciences et Techniques Engagées et sur le processus Sciences Sociétés et Démocratie. Sciences Citoyennes a continué sa participation au comité de pilotage et au groupe de travail « programme » tout au long de l'année et compte bien participer pleinement à l'édition 2021.

Intercoll

Le projet Intercoll vise à participer à l'émergence progressive d'un nouvel « intellectuel collectif international » à partir des travaux des mouvements et des réseaux de recherche et d'éducation populaire qui leur sont liés. Intercoll ambitionne de créer un espace international et multiculturel, c'est pourquoi le site fonctionne en six langues (français, anglais, espagnol, portugais, arabe et mandarin).

La dimension « Sciences et Démocratie» de ce projet a pris corps en 2020, elle a reçu le soutien de plusieurs organisations étrangères, un soutien qui a permis le lancement officiel de la dynamique au Forum social mondial virtuel en janvier 2021.

HISTOIRE D'UNE INTERPELLATION ARBITRAIRE

Suite à l'interpellation de notre président, Kévin Jean, lors de l'action non violente #DémasquonsMacron à la veille du premier confinement, Sciences Citoyennes a demandé sa libération immédiate ainsi que celle des scientifiques et activistes également gardés à vue.

Les scientifiques placés en garde à vue étaient :

- l'épidémiologiste (oui, vous avez bien lu) Kévin Jean, Maître de conférences au Conservatoire national des Arts et Métiers (CNAM), président de Sciences Citoyennes ;
- le sociologue Milan Bouchet-Valat, chargé de recherche à l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED) ;
- l'astrophysicien Jérôme Guilet, chercheur au Centre d'Etudes Atomiques (CEA Saclay), dans le Département d'Astrophysique de l'IRFU – Institut de Recherche sur les lois Fondamentales de l'Univers.

Ces trois personnes comptaient parmi les 1 000 scientifiques signataires de l'appel à la désobéissance civile et au développement d'alternatives, publié par Le Monde, le 20 février 2020, intitulé « Face à la crise écologique, la rébellion est nécessaire ». De manière tout aussi arbitraire, Aurélie Trouvé, porte-parole d'Attac, Khaled Gaiji, président des Amis de la Terre, des activistes d'ANV-COP21 et d'autres étaient eux aussi placé.e.s en garde à vue.

L'association Sciences Citoyennes a dénoncé ce dérapage étatique qui heureusement n'a pas connu de suites.

FESTIVAL SCIENCES EN BOBINES

Afin de faciliter d'éventuelles collaborations avec des organisations étudiantes, il avait été envisagé de décaler la date du festival, octobre étant trop proche de la rentrée universitaire pour permettre d'engager ce type de structures. Après un sondage effectué auprès des coordinateurs locaux et coordinatrices locales, une option avait été prise pour le printemps 2020. La pandémie est une fois de plus venue contrecarrer ce nouvel agenda et nous n'avons pas pu organiser de festival cette année, hormis une session exceptionnelle à Montreuil. Celle-ci s'est tenue le 29 septembre avec les interventions d'Isabelle Goldringer (INRAE), Germain Meulemans (anthropologue), Christophe Bichon (animateur du Jardin Pouplier – Sens de l'Humus), Pauline Sy (Laboratoire 3S) et Marion Maignan, Hajar El Karmouni et Didier Bodelot (projet COPALIM), après la projection de « Les Gens des Blés » d'Harold Vasselin, un film co-produit par Sciences Citoyennes.

23. https://ensser.org/events/2020/gene-drive-webinar-series/

INFORMER ET CONVAINCRE

SITES WEB ET BULLETINS
PANDÉMIE
EXPÉRIMENTATIONS
GROUPES DE TRAVAIL

INFORMER ET CONVAINCRE

Sciences Citoyennes n'a pas échappé au tourbillon qu'a été l'année 2020 en matière d'information et de communication. Contrainte d'annuler des événements, d'en reporter, d'en remodeler au gré des confinements et autres protocoles, elle n'en a pas pour autant négligé sa communication aussi bien interne qu'externe. Les visioconférences ont pris le pas sur le « présentiel » rendu impossible par la situation sanitaire : des webinaires sur nos sujets phares, des réunions de travail internes et externes, des rencontres ponctuelles avec des responsables associatifs pour identifier des points de convergence et de travaux communs (par exemple avec Global Health Advocates, Fondation Danielle Mitterrand, Réseau Semences Paysannes….) ont ainsi pu avoir lieu dans un contexte ô combien houleux.

SITES WEB ET BULLETINS D'INFORMATION

Depuis avril 2020, Sciences Citoyennes n'administre et n'anime plus que cinq sites web, celui de la Maison des Lanceurs d'Alerte (https://mlalerte.org) étant depuis géré directement par notre partenaire. Deux sites (http://www.fmsd-wfsd.org et https://recherche-responsable.org) correspondent à des projets passés et ne sont plus mis à jour actuellement. Le site du festival Sciences en Bobines (https://sciencesenbobines.org) n'a pas non plus connu de mise à jour compte tenu de l'annulation du festival cette année, en dehors de la session exceptionnelle organisée à Montreuil en septembre. Enfin, le site du projet https://sciences-societes-democratie.org n'a pas non plus connu de modification significative, le projet n'étant pas en 2020 dans une phase nécessitant de communiquer.

Ce rapport sera donc concentré sur le site principal de l'association https://sciencescitoyennes.org.

Ce site comporte près de 2000 articles dont 69 publiés en 2020 (contre 64 en 2019) avec un pic d'activité au printemps (9 articles en mai et 16 en juin) conséquence de la situation sanitaire et de ses conséquences sur la gouvernance de nos sociétés. La quasi-totalité des articles sont en français, mais compte tenu de nos partenariats et projets internationaux, quelques articles en anglais sont parfois publiés. Essentiellement, des communiqués communs ou des annonces d'événements en anglais pour cette année.

Si la consultation du site est en augmentation (+17% de visiteurs et 10% de visites en plus), le fait marquant est la concentration de ces visites sur un plus grand nombre d'articles. Ainsi le nombre d'articles ayant reçu plus de 1000 visites est passé de 16 en 2019 à 34 en 2020.

Les 10 articles les plus visités comprennent des communiqués, des annonces d'événement et, de façon anecdotique, une annonce de recrutement ainsi que, de manière traditionnelle, notre appel au don annuel :

1. Loi Recherche – quelle organisation de la recherche pour quels savoirs ? 8 578 visites
2. Soutenez Sciences Citoyennes 4 186 visites
3. La recherche participative, textes et contenus de référence – mise à jour 2020 3 964 visites
4. Offre de stage à Paris sur « Sciences – Sociétés – Démocratie » (archivé) 3 544 visites
5. Pétition – Plus jamais ça, préparons le jour d'après ! 2 801 visites
6. Avis demandés, avis bafoués, ça suffit ! 2 663 visites
7. Covid-19 : Rapport d'expertise sur les vaccins ayant recours aux technologies OGM 2 601 visites
8. École thématique « co-créer les savoirs pour construire la société de demain » – lancement des pré-inscriptions 2 552 visites
9. Assemblée Générale de Sciences Citoyennes, reportée au samedi 7 novembre 2 396 visites
10. Tribune « Le renouveau démocratique passera-t-il par l'Assemblée nationale ? » (Libération, 16 novembre 2020) 2 232 visites

Toutes années confondues, les plus consultés sont des articles de synthèse sur des thématiques historiques pour notre association telles que la recherche participative, la géo-ingénierie, la responsabilité en recherche et les conventions de citoyens. Le suivant étant la page comportant nos fiches didactiques, bien que celles-ci soient extrêmement datées :

1. Recherche participative en France : où en sommes-nous ? 33 181 visites
2. Mieux comprendre la manipulation du climat à grande échelle 25 024 visites
3. Manifeste pour une recherche scientifique responsable 17 963 visites
4. Comprendre les Conventions de Citoyens 15 754 visites
5. Conférences de citoyens – Éclairage sur une procédure participative 14 879 visites

À noter une augmentation significative (+18,8%) des visites provenant de l'utilisation de moteurs de recherche ce qui témoigne probablement d'un meilleur référencement ou d'une meilleure visibilité de notre site.

13 lettres d'information (contre 18 en 2019) ont été publiées, dont plus de la moitié au 4e trimestre, du fait de l'appel aux dons de fin d'année.

INITIATIVES SOUTENUES PAR L'ASSOCIATION PENDANT LA CRISE SANITAIRE

En termes de revendications, Sciences Citoyennes a soutenu différentes initiatives de la société civile, tout en appelant à une convergence de nos forces dans l'action. Nous avons signé un certain nombre de tribunes critiquant la gestion de la crise et appelant à en tirer les leçons pour les décisions politiques futures. Parmi celles qui nous ont paru les plus importantes, on peut nommer la pétition « Plus jamais ça ! » lancée par ATTAC et diverses organisations pour obtenir des mesures immédiates visant à endiguer la crise sanitaire, ainsi que des mesures de long-terme pour un Jour d'Après écologique, féministe et social. Sciences Citoyennes a aussi rejoint l'Appel intitulé « Se Fédérer » lancé par des universitaires, syndicalistes et militant·e·s de divers horizons. Notre association est également signataire aux côtés de 61 organisations d'une lettre à destination des institutions européennes et gouvernements nationaux, qui demande à ce que la recherche publique sur la covid-19 fasse passer la santé avant le profit.

PRODUCTIONS PROPRES À SCIENCES CITOYENNES À PROPOS DE LA PANDÉMIE

Quant aux productions écrites de l'association elle-même, elles ont été tardives car les membres de Sciences Citoyennes ne voulaient pas se lancer dans une analyse à chaud, qui aurait comporté de nombreux écueils. Certes, la pandémie a jeté un coup de projecteur sur la fabrique de la science médicale, ce qui nous donnait l'occasion de rappeler la nécessité d'une production de savoirs émancipateurs au service de l'intérêt général. Entre autres, la polémique autour de l'hydroxychloroquine a mis en avant les dessous politiques des controverses scientifiques. Mais notre association s'est laissé le temps d'une réflexion plus lente, pour éviter l'écueil consistant à analyser la crise sanitaire avec un prisme idéologique figé, sans chercher à se renouveler. En dehors de notre soutien à des revendications immédiates pour aider celles et ceux qui étaient touchés le plus durement par la crise et exiger des investissements suffisants dans la santé et la recherche médicale, l'association n'a publié que quelques articles et billets de blog au sujet de la covid-19. Le texte qui synthétise le plus les réflexions de Sciences Citoyennes est l'article de Jacques Testart, intitulé « La covid, la science et le citoyen », paru dans la revue Les Possibles à l'automne 2020. Un texte un peu plus général sur les savoirs scientifiques en temps de crise, rédigé par Jérôme Santolini, est paru dans la revue S!lence à la fin de l'année 2020.

EXPÉRIMENTATIONS (RE-)LANCÉES EN 2020

Il y a quelques années, nous avions commencé à expérimenter le format « podcast » pour valoriser nos idées et productions. Nous avions également « lancé » une chaîne YouTube. Cette dernière a été alimentée au gré de nos événements. Concernant les podcasts, le soutien d'un volontaire du service civique, Pablo Lassale, a permis d'en accélérer la production mais, encore une fois, la situation sanitaire n'a pas permis de pousser l'expérimentation jusqu'où nous le souhaitions. Pourtant, contre vents, marées et chauves-souris, Pablo a réussi à réaliser plusieurs podcasts sur les thèmes suivants : les éthiques de l'IA, le forçage génétique mais aussi les Boutiques des Sciences. Qu'il en soit ici remercié. Le résultat sera disponible en ligne courant 2021.

LA COMMUNICATION AU SEIN DES DIFFÉRENTS GROUPES DE TRAVAIL

Les différents groupes de travail ont pu exprimer tout au long de l'année 2020 leurs besoins en communication. Ils ont pris des formes diverses dont certaines sont évoquées dans le présent rapport : campagnes sur les réseaux sociaux, réalisation de brochures ou de visuels, mises en forme de documents. Les GT ont pu les réaliser en « autonomie » ou avec l'appui d'un salarié.

RÔLE DU GT COMMUNICATION

Le GT Communication s'est « réuni » à plusieurs reprises au cours de l'année 2020 afin d'identifier les chantiers à poursuivre (présence sur les réseaux sociaux, utilisation des personnages anthropomorphiques réalisées par l'illustrateur Hermès Germé, poursuite de la réflexion sur la nouvelle brochure de l'association, réflexion sur les aménagements ou la refonte de notre site web…). Fait nouveau en 2020, le GT Communication et le nouveau GT Fonctionnement de l'association (voir plus bas) ont décidé d'unir leurs efforts afin de mettre en cohérence les envies et besoins des adhérents et des sympathisants avec les moyens à disposition au sein de l'association. Cette nouvelle « alliance » devrait permettre dès le début de l'année 2021 d'établir un certain nombre de priorités à partir d'enquêtes.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux constituent pour nous un relais plus qu'un lieu d'échanges à proprement parler. Nous tâchons de remédier à cela en invitant les administrateurs (adhérents par définition) à poster des informations sur Facebook ou Twitter. Nous essayons également de monter des campagnes ou des lives pour faire vivre « notre » communauté sur les réseaux mais cela reste au stade « expérimental ».

ANIMER L'ASSOCIATION

ADHÉRENTS ET DONATEURS
FONCTIONNEMENT
ÉQUIPE SALARIÉE

ANIMER L'ASSOCIATION

ADHÉRENTS ET DONATEURS

Le Conseil d'administration de l'association a compté 28 personnes en 2020, élues lors de l'Assemblée Générale du 7 novembre. Leur mandat aura été sensiblement plus court qu'à l'habitude, car il nous a fallu décaler l'AG de plusieurs mois en raison de la pandémie et du confinement. Même s'il est en grande partie composé de membres relativement anciens de l'association, le Conseil d'Administration de cette année 2020 s'est tout de même renouvelé, avec un départ et l'arrivée de quelques nouveaux membres. Comme en 2019, la représentation des femmes y reste minoritaire. Les chercheur.e.s de profession ou chercheur.e.s retraité.e.s représentent la majorité des administrateurs et administratrices.

D'ordinaire, le CA se réunit environ toutes les 8 semaines. Ces réunions ont lieu en début de soirée en semaine, ou sous un format long deux samedis par an. Ces CA longs permettent d'approfondir certains sujets de travail de l'association tout en pensant les orientations stratégiques de la structure et en poursuivant une œuvre collective de réflexion pour la mise en œuvre du plaidoyer. En 2020, dans le contexte de la pandémie et des différents confinements qui nous ont contraints à échanger à distance, des réunions supplémentaires ont été mises en place. Lors des premières semaines du confinement de mars, une réunion hebdomadaire a été mise en place pour réfléchir ensemble aux conséquences de la pandémie, à la gestion de la crise et aux prises de position éventuelles de notre association à ce sujet.

Le bureau émanant du CA a été élu le 24 novembre, là aussi plus tardivement que d'habitude. Il était composé de 7 personnes. Le bureau se réunit à l'occasion de chaque CA, et entre ces rendez-vous, toutes les 4 semaines environ. Le bureau prend en charge les décisions opérationnelles ne requérant pas la validation du CA. En 2020, l'intitulé des postes des membres du bureau et leurs missions ont quelque peu changé suite à la révision des statuts de l'association votée lors de l'AG. Au lieu d'un ou une président.e, deux porte-paroles ont été élus, tandis que les postes statutaires de secrétaire et trésorier·e ont été maintenus. D'autres postes non statutaires ont été définis par le bureau, notamment des rôles de suivi de l'activité des groupes de travail de l'association, et de gestion des relations avec le CA et l'équipe salariée.

GROUPE DE TRAVAIL « FONCTIONNEMENT DE L'ASSOCIATION »

Le CA de l'association a décidé de créer un groupe de travail sur le fonctionnement de l'association après le premier confinement. Le besoin est né de différentes difficultés de communication et de tensions qui étaient apparues pendant le confinement. Ce groupe de travail a donc pour mission de mettre en évidence les points à améliorer ou à modifier dans notre fonctionnement associatif, afin qu'il limite les tensions et nous permette d'agir en conformité avec nos idéaux politiques et humains. L'idée de modifier le fonctionnement de l'association afin de le rendre plus démocratique était déjà présente chez plusieurs administrateurs et administratrices depuis un certain temps, et débattues régulièrement lors des weekends stratégiques, mais les difficultés du confinement ont rendu plus nécessaires encore la mise en place de changements. Le groupe de travail a été mandaté par le CA pour proposer des réformes à soumettre au vote.

Plusieurs chantiers et thématiques de réflexions ont été identifiés par le GT : notamment la révision des statuts de l'association et de la charte, notre communication interne et externe, ainsi que le rôle et l'implication des adhérent·e·s dans l'association. Les propositions du GT ont débouché sur le vote de modifications des statuts lors de l'Assemblée générale extraordinaire du 7 novembre. Quelques-unes de ces modifications relevaient du toilettage, mais il s'agissait également de modifier les postes des membres du bureau dans l'optique de permettre un fonctionnement plus collégial. Concernant la communication, le GT a commencé à tester un nouveau moyen de communication interne, le forum Discourse. L'objectif est de mettre en place une alternative aux mails qui s'accumulent sur nos ordinateurs, et qui peuvent parfois être stressants et peu adaptés à des débats. Enfin, au sujet de l'implication des adhérent·e·s dans l'association, quelques membres du GT ont mené un travail d'établissement de statistiques rendant compte de l'évolution de notre base d'adhérent·e·s durant ces dernières années. Le GT a aussi préparé un questionnaire destiné aux adhérent·e·s afin de mieux comprendre leurs attentes, leur implication dans les divers groupes de travail de l'association, ainsi que de récolter leur avis sur la communication de Sciences Citoyennes.

Les travaux du GT « Fonctionnement de l'association » sont encore en cours et d'autres propositions pourront être faites au cours de l'année 2021, notamment concernant le site internet de l'association, ainsi que notre charte.

ÉQUIPE

En 2020, l'équipe salariée de l'association était composée de 5 membres (4 temps pleins et 1 temps partiel, tous en CDI). Comme dans tous les secteurs, l'organisation du travail a été largement impactée par la crise sanitaire, mais les adaptations ont su être trouvées afin d'assurer la continuité des missions de l'équipe, et en particulier l'accueil et la formation de nouvelles recrues. En effet, deux volon-

taires en service civique et un stagiaire sont venus la renforcer : respectivement Maëlle Frétigné, qui a travaillé à l'organisation et la coordination du projet Horizon TERRE ; Pablo Lassalle, sur des projets de productions de podcasts sur les thèmes de l'association, et Simon Grudet, qui a réalisé son stage en lien avec le processus Sciences Société Démocratie (SSD). Ces activités d'accueil et de formations de l'équipe vont se poursuivre en 2021, avec, dès le début de l'année 2021, l'accueil d'Oriane Bessonnaud en stage sur le projet Horizon TERRE et Sarah Nouvellon en stage dans le cadre de SSD.

Nous en profitons ici pour remercier une nouvelle fois Charlotte Coquard, qui, après deux ans passés au sein de l'association, notamment sur les thématiques de recherche participative, a souhaité se consacrer à d'autres projets à partir de janvier 2021. Nous lui souhaitons donc un excellent nouveau départ ! Le nouveau coordinateur à son poste depuis le début 2021 n'est pas un inconnu de l'association : il s'agit de Cyril Fiorini, qui a été salarié de l'association, puis doctorant à mission d'expertise, de 2016 à 2019.

Accord d'entreprise

L'année 2020 a été l'occasion de la rédaction d'un accord d'entreprise au sein de l'association, qui reprend en partie les dispositions de la Convention Collective de l'Animation. La rédaction de cet accord est l'aboutissement de riches discussions entre l'équipe et le bureau. Il a permis, entre autres, de revoir et formaliser les règles de modulation du temps de travail et de faire évoluer la politique salariale de l'association (valorisation de l'expérience, par exemple). Il reste quelques modalités en discussion avant de pouvoir le finaliser et le soumettre à signature à l'équipe et au Conseil d'administration.

Sciences Citoyennes
38 rue Saint Sabin
F75011 Paris - France
tél. +33 (0)1 4314 7365
fax +33 (0)1 4314 7599

http://sciencescitoyennes.org

@ contact@sciencescitoyennes.org